



# SECRÉTARIAT D'ÉTAT CHARGÉ DU NUMÉRIQUE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 10 avril 2024

N°1761

### Publication du second rapport French Tech Finance Partners

Marina Ferrari, secrétaire d'Etat chargée du Numérique auprès de Bruno Le Maire, ministre de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, a réuni aujourd'hui le comité French Tech Finance Partners, créé en début 2023 avec une triple vocation : identifier les obstacles aux financements d'entreprises en France, contribuer à l'élaboration des politiques publiques, renforcer l'attractivité de la France pour les investisseurs internationaux.

Le French Tech Finance Partners (FTFP) est composé de 16 membres, à parité, occupant une position de premier plan au sein des structures qu'ils représentent et ses travaux sont pilotés par Reza Malekzadeh. Le premier rapport, publié en avril 2023, a abordé divers aspects du financement des startups, notamment de la Deep Tech, avec 42 recommandations mises en œuvre par le gouvernement.

Le second rapport du comité, remis ce jour à Marina Ferrari, est le fruit du travail collégial des membres de French Tech Finance Partners, qui formulent ainsi des constats assortis de 46 recommandations portant sur :

- La gestion des difficultés de financement des startups et des fonds : alors que les conditions d'accès au financement se sont resserrées depuis le printemps 2022, le FTFP souligne l'importance d'un soutien sélectif et renforcé aux startups ayant un fort intérêt stratégique et un modèle d'affaires soutenable, notamment des Deeptech. Il préconise également d'accélérer le paiement des aides dues de l'Etat aux startups en tension de trésorerie (par exemple le crédit d'impôt recherche), de favoriser l'acquisition de startups par d'autres et d'encourager l'accès à des financements européens.
- Les voies de sorties (exit) : le FTFP souligne le sous-financement dont souffrent les startups en *late stage*, qui compromet leur capacité à atteindre une taille critique nécessaire pour une voie de sortie réussie. Il recommande ainsi de poursuivre le travail de sensibilisation des VC et du private equity aux enjeux de l'exit par introduction en bourse, de créer un forum commun pour améliorer la communication entre ces deux écosystèmes et de renforcer la capacité des ETI et grands groupes français à acquérir des startups.
- L'ESG dans l'écosystème tech : alors que la déclinaison opérationnelle des critères ESG dans les entreprises devient clé par l'entrée en vigueur de réglementations européennes et qu'elle peut être vectrice de transformation et de création de valeur durable, le rapport appuie la nécessité de valoriser ces critères dans l'écosystème Tech, en rassemblant notamment les initiatives de la Mission French Tech et en rationalisant le reporting exigé par l'ensemble des acteurs du financement.

Marina Ferrari a annoncé que les prochains groupes de travail du comité approfondiront les travaux portant sur le financement par la bourse, qui demeure une voie de sortie privilégiée pour les entreprises souhaitant poursuivre leur croissance à l'internationale de manière indépendante.

[L'intégralité du rapport est disponible ici](#)

**Contact presse :**

Cabinet de Marina Ferrari

01 53 18 43 70 – [presse.senum@numerique.gouv.fr](mailto:presse.senum@numerique.gouv.fr)